

Réf: Dossier 344963

Avis de constitution

SOCIETE « BIODJAZER »

Siège Abidjan, cocody riviera abatta ,lot 336, ilot 30
a 20 mètres de l'entreprise mondial betton, Lot 336, Ilot
30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIODJAZER »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

- La production et la transformation de produits agricoles et animales ;
- Les conseils en agronomie et en production animale ;
- Le transport des marchandises et des personnes ;
- La formation dans le domaine agricole et animale;
- Divers...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, cocody riviera abatta ,lot 336, ilot 30 a 20 mètres de l'entreprise mondial betton, Lot 336, Ilot 30

Dirigeant(s) M GNECLIE MAHI ALAIN PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07690 du 23/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56980/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

